

---

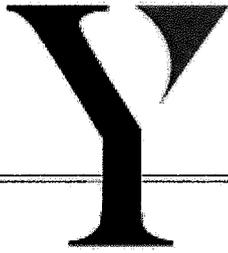
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos au 31/12/2019**

---

---

**GRAND EST SANS TABAC**  
Association  
**Siège social : RUE DU MORVAN  
BAT PHILIPPE CANTON**  
**54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY**

---



---

**GRAND EST SANS TABAC**  
**Siège social : CHRU de Nancy - Bâtiment**  
**Philippe Canton - BRABOIS**  
**54511 VANDOEUVRE LES NANCY**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos au 31/12/2019**

---

Au Bureau de l'association Grand Est Sans Tabac,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association GRAND EST SANS TABAC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau le 17 janvier 2020 et amendés le 22 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association GRAND EST SANS TABAC à la fin de cet exercice.

Je précise que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau en conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

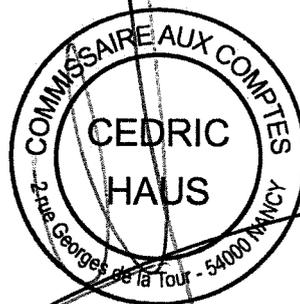
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- 
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
  - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
  - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- 

Fait à Nancy, le 23 Juin 2020  
Le Commissaire aux comptes

**YZICO AUDIT,**  
Représentée par Cedric HAUS





## GRAND EST SANS TABAC

Association

Siège social : CHRU de Nancy - Bâtiment Philippe Canton - BRABOIS  
54511 VANDOEUVRE LES NANCY

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

#### Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### Conventions approuvées au cours de l'exercice écoulé.

Nous avons été informés qu'une convention a été approuvée pendant le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

- Convention "CONVENTION OCCUPATION CNCT" signée le 27/08/2019 entre le comité national contre le tabagisme (CNCT) et Grand Est Sans Tabac (GEST).

Mise à disposition à titre gratuit : La valeur locative de 4 000 € est inscrite dans les comptes annuels de l'association au titre des contributions volontaires.

Le comité national contre le tabagisme (CNCT) a pour président Monsieur Yves MARTINET.

Fait à Nancy, le 23 Juin 2020  
Le Commissaire aux comptes  
YZICO ALDIERE ALVAREZ  
représenté par  
Monsieur Cédric HAUS



**Bilan**

**GRAND EST SANS TABAC**

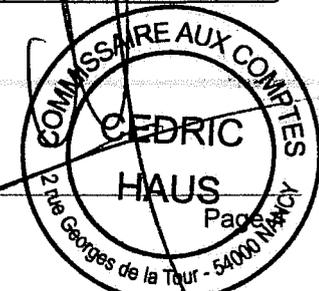
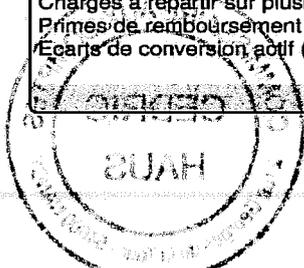
**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
-------	---	---

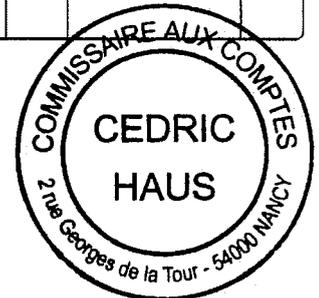
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations Incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 485	229	1 256	0,33		
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur Immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 485</b>	<b>229</b>	<b>1 256</b>	<b>0,33</b>		
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	85		85	0,02		
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	200		200	0,05		
. Organismes sociaux	1 716		1 716	0,45		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	377 811		377 811	99,15	413 522	100,00
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>379 813</b>		<b>379 813</b>	<b>99,87</b>	<b>413 522</b>	<b>100,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>381 298</b>	<b>229</b>	<b>381 068</b>	<b>100,00</b>	<b>413 522</b>	<b>100,00</b>



<b>GRAND EST SANS TABAC</b>	<b>BILAN PASSIF</b>
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)</b>		<b>Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)</b>	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	18	0,00	18	0,00
Résultat de l'exercice	1 240	0,33		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 258</b>	<b>0,33</b>	<b>18</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	367 028	98,32	413 432	99,98
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>367 028</b>	<b>98,32</b>	<b>413 432</b>	<b>99,98</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 126	1,61	72	0,02
Autres	6 657	1,75		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>12 783</b>	<b>3,36</b>	<b>72</b>	<b>0,02</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>381 068</b>	<b>100,00</b>	<b>413 522</b>	<b>100,00</b>

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				



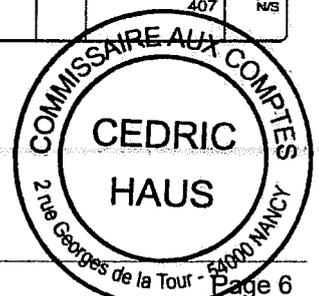
**GRAND EST SANS TABAC**

**COMPTE DE RESULTAT**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services								
<b>Montants nets produits d'expl.</b>								
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			14 220	20,88	413 432	99,90	-399 212	-96,55
Cotisations								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			53 514	78,48			53 514	N/S
Autres produits			451	0,66	420	0,10	31	7,38
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>68 185</b>	<b>100,00</b>	<b>413 852</b>	<b>100,00</b>	<b>-345 667</b>	<b>-83,51</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>68 185</b>	<b>100,00</b>	<b>413 852</b>	<b>100,00</b>	<b>-345 667</b>	<b>-83,51</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			790	1,16			790	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>790</b>	<b>1,16</b>			<b>790</b>	<b>N/S</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>								
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>68 975</b>	<b>101,16</b>	<b>413 852</b>	<b>100,00</b>	<b>-344 877</b>	<b>-83,82</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>68 975</b>	<b>101,16</b>	<b>413 852</b>	<b>100,00</b>	<b>-344 877</b>	<b>-83,32</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			476	0,70			476	N/S
Services extérieurs			1 730	2,54			1 730	N/S
Autres services extérieurs			17 432	25,57	402	0,10	17 030	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			470	0,69			470	N/S
Salaires et traitements			30 616	44,80			30 616	N/S
Charges sociales			9 492	13,92			9 492	N/S
Autres charges de personnel			407	0,60			407	N/S
Subventions accordées par l'association								



**GRAND EST SANS TABAC**

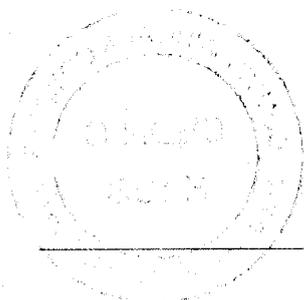
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 110	10,43	413 432	99,90	-406 322	-98,27
Autres charges						
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>67 734</b>	<b>99,34</b>	<b>413 834</b>	<b>100,00</b>	<b>-346 100</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>67 734</b>	<b>99,34</b>	<b>413 834</b>	<b>100,00</b>	<b>-346 100</b>	<b>-83,62</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>1 240</b>	<b>1,82</b>	<b>18</b>	<b>0,00</b>	<b>1 222</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 975</b>	<b>101,16</b>	<b>413 852</b>	<b>100,00</b>	<b>-344 877</b>	<b>-83,32</b>

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat	82 348		60 350			
Prestations en nature	4 000					
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	<b>86 348</b>		<b>60 350</b>			
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	4 000					
Prestations						
Personnel bénévole	82 348		60 350			
<b>TOTAL</b>	<b>86 348</b>		<b>60 350</b>			



## Annexes 2019

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.  
Il s'agit du troisième exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 381 068,32 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 1 240,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/01/2020 par les dirigeants.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'épidémie de Covid-19 aura un impact significatif sur l'activité et les résultats de l'association au titre de l'exercice 2020. Il n'est pas possible à la date de clôture des comptes de l'exercice 2019 d'estimer l'impact net sur l'activité et les résultats de l'association de l'épidémie et des mesures prises par les autorités publiques pour en atténuer les effets sur les entreprises.

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

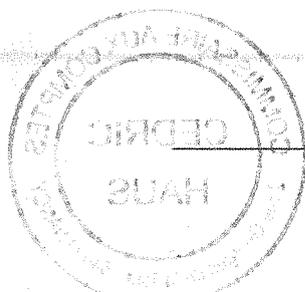
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.



## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

### **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### **Indemnités de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

### **Contributions volontaires :**

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

En 2019, les contributions volontaires ont été le fait des bénévoles travaillant gracieusement pour l'association :

administrateurs, sympathisants et partenaires en mécénat de compétence et nature. N'a pas été retenu le temps consacré par les administrateurs en lien avec l'exercice strict du mandat en tant qu'élu de l'association.

Ces contributions ont concerné les aspects suivants :

- la participation à la mise en œuvre du projet de Villes Pilotes Sans Tabac,
- la gestion administrative de l'association,
- la saisie comptable de l'association.

Sur un plan comptable, les contributions volontaires sont neutres quant au résultat de l'exercice dans la mesure où elles sont à la fois considérées comme des charges et des ressources.

La règle comptable retenue pour le barème d'évaluation de l'expertise et des autres bénévoles a été celle en vigueur au sein d'autres associations.

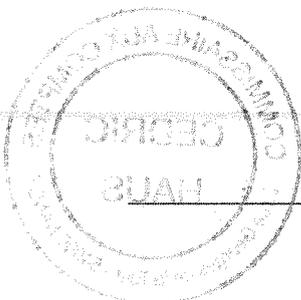
valorisation horaire allant de 100 à 250 euros selon la qualification des experts concernés, valorisation inchangée pour les autres intervenants, c'est-à-dire sur la base du coût salarial d'un profil de chargé de mission majoré des charges sociales et autres taxes.

La contribution des bénévoles experts en 2019 a atteint 82 348 Euros.

La mise à disposition de locaux a également été valorisée à hauteur de 4000 euros pour l'année sur la base des prix du marché.

#### CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



## Annexes 2019 (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		1 485		1 485
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>		<b>1 485</b>		<b>1 485</b>

#### Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL II</b>				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique			229	229
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>				

#### Etat des créances et charges constatées d'avance

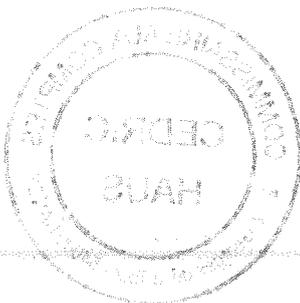
Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers			
Autres créances	2 001	2 001	
<b>Charges constatées d'avance</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>2 001</b>	<b>2 001</b>	

Emmanuelle



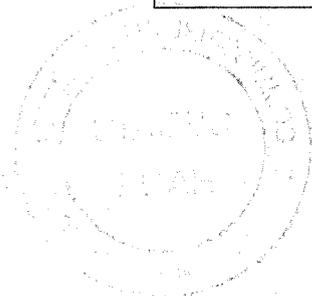
*Etat des produits à recevoir*

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	401
<b>TOTAL</b>	<b>401</b>



**Annexes 2019 (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds associatifs**

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Fonds associatifs sans droit de reprises:</b>				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par organisme (1)				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
<b>Réserves:</b>				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	18			
<b>SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)</b>	<b>18</b>			
<b>Fonds associatifs avec droit de reprises:</b>				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)</b>				
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)</b>	<b>18</b>			



**Analyse des fonds dédiés**

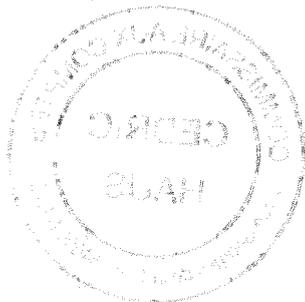
Nature des fonds	A l'ouverture	Aug. engag. à réaliser sur subv. attribuées	Diminutions fonds dédiés util. Au cours de l'exercice	A la clôture	Dont part non mouvementée depuis au-2ans
SUBVENTION ARS	413 432		53 514	359 918	
SUBVENTION MILDECA		7 110		7 110	
<b>TOTAL</b>	<b>413 432</b>	<b>7 110</b>	<b>53 514</b>	<b>367 028</b>	

**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	6 126	6 126		
Dettes fiscales et sociales	5 817	5 817		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	839	839		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>12 783</b>	<b>12 783</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	5 760
Dettes fiscales et sociales	1 315
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>7 075</b>





**Annexes 2019 (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Engagements et sûretés réelles consenties**

Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :

Néant

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

Néant

**Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

**Rémunération des cadres dirigeants**

Aucun cadre dirigeant n'est rémunéré.

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non cadres		
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

**Nature et évaluation des contributions volontaires**

L'association a opté pour une inscription en comptabilité, dont l'évaluation est précisée dans le paragraphe précédent Principales méthodes d'évaluation et de présentation - Contributions volontaires.

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 2 160 euros TTC.

